



secretariat.federation@ufap.fr

BOYCOTT

de la FS du CSA SPIP !

Pantin,
le 6 novembre 2025

Monsieur le président,

Aujourd'hui doit se tenir une Formation Spécialisée du CSA SPIP. Pour rappel, cette instance doit avoir pour unique priorité d'apporter des réponses et solutions aux problématiques que rencontrent les personnels des SPIP en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail !

En ce sens, l'UFAP UNSa Justice tient à rappeler les principes mêmes qui doivent fonder cette instance : la transparence, la consultation éclairée des représentants des personnels et le respect du dialogue social !

Or, nous constatons à nouveau que l'Administration a manqué à ses obligations les plus élémentaires !

En effet, malgré les relances des différentes organisations syndicales, les documents de travail en lien avec les points à l'ordre du jour ne nous ont pas été transmis ! Et nous ne parlons pas simplement de non-respect de délais de transmission dont la DAP est coutumière, mais bien de l'absence totale de document ! Evidemment, nous n'avons pas non plus la trace des débats de la dernière instance, en l'absence de procès-verbal fourni par l'administration. De même, l'engagement de l'administration à planifier la prévention (PAPRIACT) semble être passé aux oubliettes : rien dans l'ordre du jour, et ZERO document de travail sur les autres sujets.... **RIEN ! QUE DALLE ! NADA !**

Déjà ce matin, en CSA SPIP, la DAP avait manqué à cette même obligation de transmettre aux représentants des personnels l'ensemble des pièces et documents utiles à l'exercice de leur mandat, en ne communiquant pas les Rapports Sociaux Uniques 2021, 2022 et 2023 dont l'étude a pourtant été inscrite par l'administration à l'ordre du jour. A la place, treize petites pages de power point ... En conséquence, **l'UFAP UNSa Justice** a demandé le report du point. **Refus de l'administration**, au motif qu'elle n'a pas les moyens RH suffisants pour donner aux organisations syndicales les informations demandées.

Inentenable quand on sait que sur les terrains c'est la politique du « faire quoi qu'il en coûte » qui s'impose !

En l'absence d'opposition du reste des organisations syndicales du CSA SPIP à maintenir le point en question, c'est donc un débat au rabais qui s'est tenu.

Pour l'UFAP UNSa Justice, cette situation prive les personnels d'un traitement sérieux de leurs conditions de travail et démontre l'indigence de toute une administration vis-à-vis de la prévention des risques ! A croire que le sujet n'est pas important pour la DAP ... **SCANDALEUX !**

L'UFAP UNSa Justice, en organisation responsable ne saurait cautionner une instance vidée de son sens, transformée en simple chambre d'enregistrement ! Jamais nous ne servirons de caution morale à une DAP qui utilise les instances comme faire valoir !

L'UFAP UNSa Justice CONDAMNE cette politique « du faire pour faire ». L'Administration ne cherchant qu'à cocher une case « réunion tenue » sans y mettre une once de sens et d'intérêt !

La santé et la sécurité des personnels exigent de la rigueur, de l'anticipation et du travail. **L'UFAP UNSa Justice exige également du respect pour celles et ceux qui assurent, chaque jour, le fonctionnement du service public pénitentiaire, et leurs représentants.**

En conséquence, faute de document de travail et d'une réelle volonté de l'Administration d'avancer sur des sujets aussi importants que « *la cartographie des référents handicap, la cartographie des référents ADP, les éléments statistiques sur les visites et enquêtes diligentées par les F.S relevant de la DAP* » et sur la prévention des risques (PAPRI Pact), **l'UFAP UNSa Justice REFUSE de siéger ce jour !**

L'UFAP UNSa Justice BOYCOTT la Formation Spécialisée du CSA SPIP et EXIGE de l'Administration qu'elle assume ses responsabilités !!!

Les élus UFAP UNSa Justice à la Formation Spécialisée du CSA SPIP

Jérémy RIVIERE, Florian ROUSSET, Françoise GUEUGNEAU, Catherine DOUGLAS